

# ECHOS DE SAINT MARTIN

Commune de Saint Martin-Château - N° 9 - mars 2017



## Edito

En cette année d'élections (présidentielle et législative), faisons le point sur les promesses que nous vous avons faites il y a trois ans déjà...

La réouverture de l'auberge aura lieu à la fin du printemps avec deux nouveaux aubergistes, Caroline et Florent. L'adhésion au Parc Naturel Régional devrait être pour la fin de l'année civile (le calendrier ne dépend pas de notre seule volonté). L'accueil de nouveaux habitants est en cours avec la mise en location du Cadran solaire pour la rentrée de septembre, et le début des travaux à la Charronnerie. La réglementation du transport de bois, c'est maintenant avec des états des lieux contradictoires effectués par les deux parties, et le procès en appel en cours d'année. La participation de tous à la vie communale, cela continue avec les assemblées des habitants (déjà huit assemblées en trois ans).

On dit souvent que les promesses n'engagent que ceux qui les tiennent...

Bonne lecture.

Mairie de  
Saint Martin-Château  
05 55 64 71 27  
Secrétariat ouvert :  
mardi de 8 h 30 à 12 h,  
jeudi de 8 h 30 à 12 h et  
de 14 h à 17 h,  
vendredi de 8 h 30 à 12 h

stmartinchateau-mairie@wanadoo.fr  
www.saint-martin-chateau.fr

## Assemblée des habitants, quels projets pour le 1er étage de l'auberge ?

Après les travaux de rénovation du rez de chaussée et la réouverture prochaine de l'auberge, l'étape suivante consiste à redonner vie au 1er étage qui regroupait la partie hôtelière du bâtiment et le logement des aubergistes. Il n'est pas question de réutiliser les huit chambres d'hôtel dans leur fonction première, elles sont petites, n'ont pas de salle de bain et ne répondent pas aux normes actuelles de l'hôtellerie.

Le 28 janvier 2017, en prélude à la traditionnelle galette des rois, nous étions une trentaine de participants, réunis en assemblée des habitants, pour poser les bases d'une réflexion commune autour du devenir de cette partie de l'auberge.

L'idée, lancée dès le début de la réunion, est de constituer une commission extra-municipale pour réfléchir ensemble au futur projet d'aménagement. Les grandes lignes, déjà abordées lors de précédentes assemblées, sont rappelées : projet à caractère social sous forme de logements temporaires. Les huit chambres actuelles seraient transformées en trois ou quatre studios comme le montrent plusieurs plans d'aménagement établis à titre expérimental (voir page suivante). Des personnes autonomes mais isolées pourraient ainsi passer l'hiver au chaud et dans un environnement protecteur, une participante confirme son intérêt personnel pour cette solution. Dans ce cas le rôle des gérants de l'auberge vis à vis de résidents âgés est à étudier. Les destinataires pourraient aussi être des travailleurs saisonniers, des habitants pendant un chantier de rénovation de leur maison ou de nouveaux arrivants en attente de trouver un logement pérenne et il serait peut-être bon qu'un des logements soit plus vaste pour pouvoir accueillir un couple avec un enfant. En cas d'inoccupation, un ou plusieurs studios pourraient éventuellement être utilisés comme gîtes touristiques loués à la journée ou à la semaine. L'un des participants évoque enfin la possibilité de logements pouvant accueillir des handicapés en citant l'exemple de « L'Arche », association qui accueille des handicapés dans des lieux de vie partagés. Cette piste pose de nouvelles questions concernant le suivi et l'encadrement des pensionnaires.

Plusieurs intervenants soulèvent le problème des normes de sécurité avec l'obligation d'installer un nouvel accès par l'extérieur sur la partie arrière du bâtiment. Actuellement l'étage est desservi par un escalier intérieur et il sera sans doute nécessaire de mécaniser l'un des deux accès. Il faudra aussi prendre en compte les deux grandes salles du grenier qui peuvent être chauffées depuis les récents travaux d'isolation sous la toiture.

Suite page 2

Exceptionnellement, ce numéro des Echos de Saint Martin est imprimé en couleurs, pour un confort de lisibilité d'une carte et vous faire apprécier la couleur des volets de l'auberge, ou la vue depuis le secrétariat de mairie.

Dans tous les cas il est indispensable de connaître très vite les normes et les contraintes liées à ces transformations.

Pour ce qui concerne le financement d'une telle opération, on pourrait commencer par bien définir toutes les utilisations évoquées, puis rechercher les financements correspondants, en conservant au projet son caractère polyvalent. Plusieurs participants objectent que les financeurs préfèrent

en général soutenir un projet bien cadré et donc centré sur un seul type d'utilisation. Différentes pistes sont évoquées : la Fondation de France, les caisses de retraite ou la Caisse d'Allocations Familiales, le financement participatif voire une souscription auprès des utilisateurs potentiels.

Pour aborder toutes ces questions dix personnes se sont portées volontaires pour constituer un groupe de travail dont la première réunion a eu

lieu jeudi 9 mars 2017 après-midi en présence de Stéphane Grasser, de L'ARBAN. Après lui avoir exposé nos envies, nous avons décidé de nous faire accompagner dans ce projet par L'ARBAN (découvrez L'ARBAN ci-dessous). Nous attendons un devis. Une prochaine réunion, ouverte à tous, est prévue jeudi 13 avril 2017 à 14h.

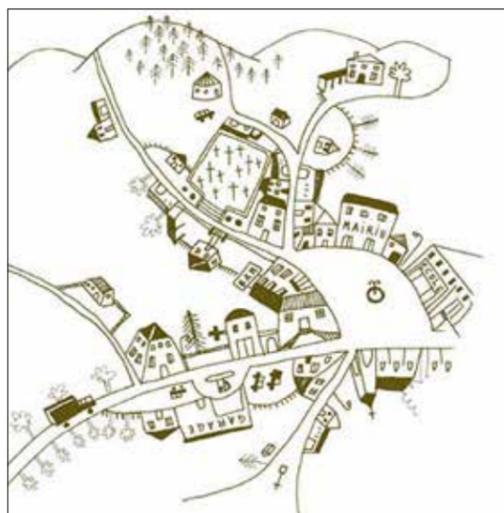


Une esquisse préparatoire

### L'ARBAN, coopérer pour bâtir et aménager autrement

De par son statut de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), L'ARBAN compte plus de 130 sociétaires de nature différente (habitants, collectivités territoriales, professionnels et investisseurs citoyens) pour travailler sur les questions d'aménagement et d'habitat en milieu rural. A la fois atelier d'urbanisme rural et agence locale d'ingénierie immobilière, L'ARBAN accompagne les collectivités et les habitants (particuliers, association, etc...) dans les projets d'aménagement, de construction et de rénovation. L'ARBAN regroupe les acteurs - et en premier lieu les usagers - de la filière d'aménagement et de construction afin de proposer des actions depuis les études participatives de revitalisation de centre bourg jusqu'au portage immobilier d'opérations stratégiques et innovantes (écoquartier, habitat participatif, tiers-lieux - espace de travail n'étant ni dans l'entreprise, ni au domicile du salarié-, etc...). Elle intervient également dans d'autres territoires ruraux que le Plateau de Millevaches, soit pour des études-actions ponctuelles, soit pour l'essaimage de dispositifs innovants déjà éprouvés sur son territoire. L'ARBAN intervient dans deux domaines

distincts mais complémentaires : l'habitat et l'urbanisme. En matière d'habitat, elle intervient en tant que bailleur pour impulser des dynamiques et porter des projets expérimentaux (logement passerelle, ...). Dans le



même temps, elle accompagne les maîtres d'ouvrages publics ou privés dans leurs projets d'habitat, en privilégiant l'éco-construction ou l'éco-réhabilitation. Dans le domaine de l'urbanisme, son implantation à la campagne, au cœur du plateau de Millevaches, tout comme sa sensibilité aux questions

de développement local et d'aménagement de l'espace, l'ont conduit à proposer des services en phase avec les besoins et les préoccupations des collectivités du monde rural. Elle s'attache ainsi à faire émerger des projets collectifs de redynamisation des bourgs et anime des projets d'urbanisme ou d'aménagement de l'espace.

Mais, habitat ou urbanisme, quel que soit le cas, L'ARBAN a à cœur de développer des méthodes de travail participatives, ouvertes à tous les acteurs des territoires concernés, habitants inclus, et privilégie des champs d'intervention expérimentaux (accompagnement à l'auto-construction/réhabilitation, développement de l'habitat groupé, ...).

En ce sens, L'ARBAN se définit plus comme un atelier permanent d'urbanisme et d'habitat au service du territoire du Parc naturel Régional de Millevaches en Limousin, que comme un prestataire de service de type «bureau d'études». Ce qui n'exclut pas, au demeurant, qu'elle intervienne ailleurs !

L'ARBAN  
23340 Faux la Montagne  
05 55 64 58 29  
arban@millevaches.net

### Les gîtes communaux

Les gîtes communaux sont la Cantine, la Classe et le gîte géré par l'association Etape à Saint Martin (réservé aux randonneurs empruntant majoritairement le sentier de St Jacques de Compostelle).

La fréquentation pour l'année 2016 fut correcte dans l'ensemble, mais on pourrait envisager mieux. Il faut rappeler que la location est réalisée par la centrale de réservation des gîtes de France Creuse, sur la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, uniquement la période d'été car les gîtes ne disposent pas de chauffage, excepté dans les salles d'eau. La Classe (gîte 4 places) fut occupée

11 semaines (61%), la Cantine (8 places) seulement 6 semaines (33%) et Etape à Saint Martin a réalisé 111 nuitées. Néanmoins, il est possible de louer en dehors de la période d'été en s'adressant directement à la mairie.

Depuis leur création en 1993, l'entretien et le suivi ont été réalisés par les conseils municipaux successifs. Un contrôle est effectué tous les cinq ans par les Gîtes de France. ( le dernier date de 2016, avec avis favorable).

Pour cette année nous envisageons de faire quelques améliorations : changement des dessus de lits, des coussins, des luminaires, et un amé-

nagement plus fonctionnel dans la cuisine du grand gîte, aménagement réalisé par les employés communaux.

Ces gîtes sont d'un accueil convenable d'un rapport qualité/prix très intéressant ; ils pourraient avoir un taux d'occupation plus élevé, notamment à l'occasion de rassemblements familiaux, car le regroupement des deux voire trois gîtes nous permet d'accueillir jusqu'à 16 personnes.

La réouverture de l'auberge pour cet été pourrait être un plus et créer une nouvelle dynamique pour nos hébergements.



### En route vers une mutuelle communale ?

Dans le but de proposer au plus grand nombre la meilleure couverture santé possible, des habitants aimeraient réfléchir avec vous sur l'opportunité ou non de la mise en place d'une mutuelle communale.

#### Qu'est-ce qu'une "mutuelle communale" ?

Il s'agit d'une complémentaire santé classique ; la complémentaire santé

permet (moyennant une cotisation mensuelle) d'être mieux remboursé des actes médicaux. Les tarifs de cette complémentaire santé auront été négociés par la commune pour les habitants intéressés. Le simple fait de négocier des tarifs pour un ensemble d'individus permet de faire baisser les coûts.

Si la mise en place de ce service est susceptible de vous intéresser, merci

de nous faire parvenir le coupon ci-dessous, afin que nous puissions quantifier le nombre d'habitants intéressés. Soit ce nombre est suffisant, et nous organiserons alors une réunion publique avec vous pour définir quelles sont nos demandes communes auprès d'une mutuelle ; soit nous sommes trop peu nombreux pour que cela vaille le coup, et alors chacun continuera à s'occuper de son chez-soi...



Nom, prénom ..... âge.....

Adresse : .....

déjà détenteur d'une mutuelle, si oui laquelle .....

## Site inscrit du bourg de Saint Martin-Château et aménagements des maisons du Cadran Solaire et de la Charronnerie : à propos de la visite de la DREAL et des Bâtiments de France effectuée en septembre 2016

### Le site inscrit sur Saint Martin-Château

La Cascade des Jarrauds et la partie haute du bourg de Saint Martin-Château font partie des sites remarquables de la Creuse, classés ou inscrits entre 1912 et 2008 par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Limousin, - aujourd'hui Nouvelle-Aquitaine -. La DREAL est un service régional de l'État relevant du Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et de la Mer. Elle pilote les politiques de développement durable résultant notamment des engagements du Grenelle Environnement ainsi que celles du logement et de la ville. La DREAL est la garante de l'intégrité de lieux par rapport à leur caractère pittoresque ou historique. Le site sur St Martin Château a été protégé en 2 temps :

- une inscription en 1939 d'une partie de la vallée de la Maulde correspondant à l'endroit où la rivière prend l'allure de rapides jusqu'à la cascade des Jarrauds ;
  - une extension du périmètre du site inscrit en 1990 au bourg de Saint-Martin-Château perché sur son promontoire rocheux.
- Le site correspond à une superficie de 51 hectares. Voir carte

### La rencontre de septembre 2016

Suite à des inquiétudes et questionnements manifestés par des habitants de la commune à propos des travaux de rénovation effectués dans les deux maisons acquises par la municipalité dans le bourg, une réunion a été organisée entre un représentant de la DREAL et une architecte des Bâtiments de France d'une part, et des membres de la municipalité d'autre part.

Un échange préalable sur ce qu'implique l'inscription du lieu, et une

visite concrète des lieux en cours de réfection et d'aménagement par la commune ont permis de comprendre les engagements de chaque partie et d'échanger de manière très constructive.

En site classé, toute modification de l'état ou de l'aspect du site est soumise à une autorisation spéciale soit du préfet, soit du ministre chargé des sites après consultation de la commission départementale, préalablement à la délivrance des autorisations de droit commun. En site inscrit, - et c'est cela qui nous concerne ici - les demandes d'autorisation de travaux susceptibles d'affecter l'espace sont soumises à l'Architecte des Bâtiments de France qui émet un avis simple sauf pour les travaux de démolition qui sont soumis à un avis conforme. Ceci est valable pour les propriétaires aussi bien privés que publics. Ce qui entraîne concrètement que les propriétaires sur le secteur concerné doivent avertir la mairie pour leurs travaux, mairie qui fera les démarches auprès de la DREAL.

Ici, sur ces deux maisons, la modification des lieux ne relève pas des bâtiments en eux-mêmes, qui ne changent pas à l'extérieur, mais de deux points qui ont provoqué des inquiétudes et du mécontentement : l'ouverture d'accès au terrain qui est en face du Cadran Solaire pour permettre le stationnement d'une voiture, et du coup la modification du petit jardin en face de la maison, et la montée de quatre tuyaux en PVC le long d'un pignon de la Charronnerie pour la ventilation de l'évacuation des sanitaires et des fosses septiques communes aux deux maisons.

Les deux représentants ont fait des recommandations sur la pose des huisseries, qui ne doivent pas être en PVC, mais en bois d'essences locales, et sur la couleur des volets

et portes extérieures, qui doit être choisie parmi celles proposées dans le nuancier régional (consultable à la mairie). L'architecte nous a conseillé de peindre les volets du Cadran Solaire en orange. Ils préconisent aussi la pose de petits bois sur les fenêtres.

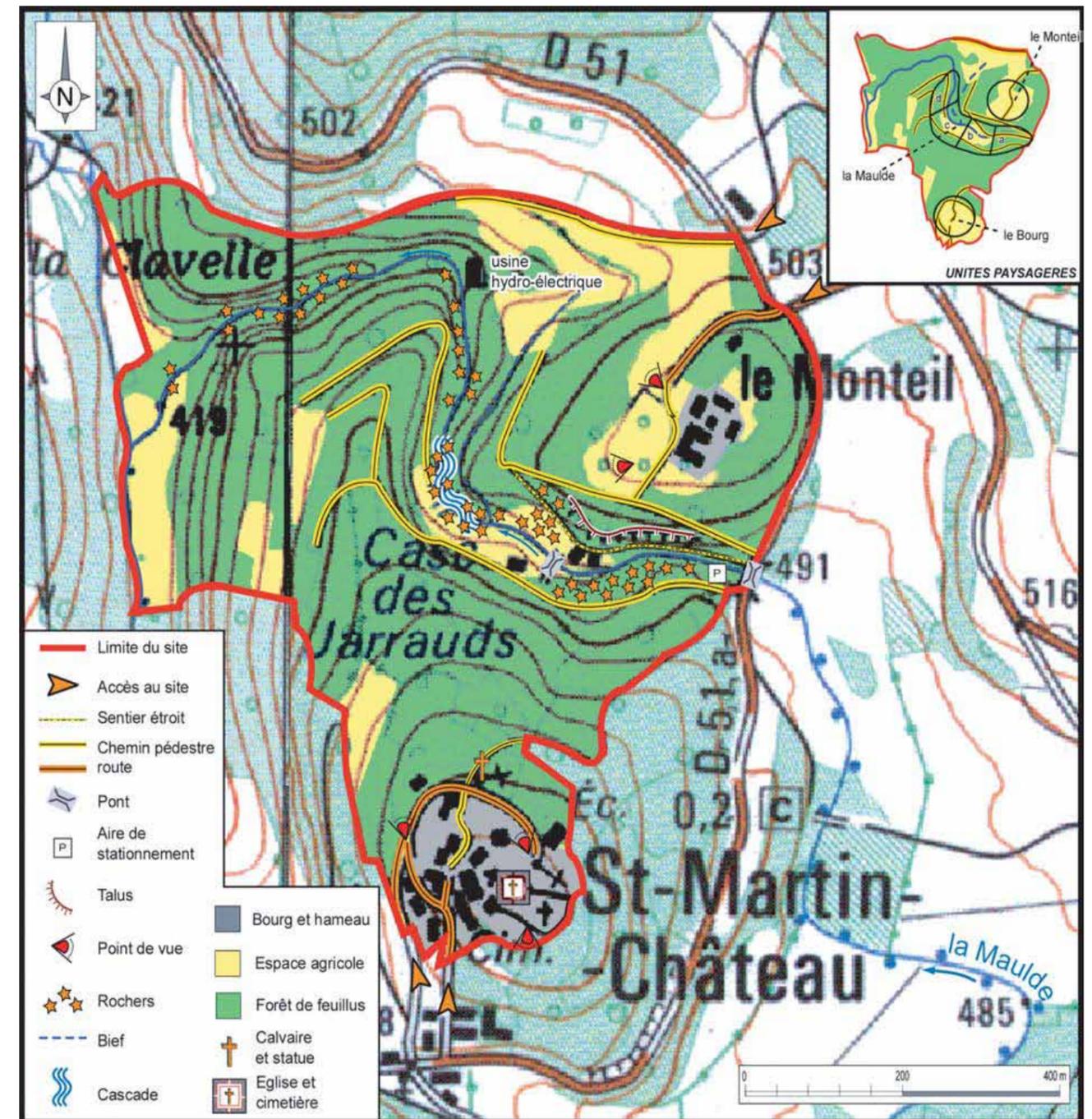
Quant à l'ouverture plus large en face de la maison du Cadran Solaire, ils ont estimé qu'elle était nécessaire puisque le lieu changeait d'affectation, en permettant le stationnement d'une voiture. Le mur en pierres reprendra rapidement la même allure qu'auparavant, en étant recouvert de mousse. Le fait que le sol reste perméable avec la pose de tout venant, que le petit jardin attenant soit remis en état tel qu'il était auparavant une fois les travaux terminés, et qu'il soit prévu de cacher les tuyaux lors de la rénovation de la deuxième maison, les a satisfaits.

Nous avons conscience du caractère exceptionnel de ce site, cette rencontre nous l'a confirmé, et nous ferons en sorte qu'il le reste, tout en menant aussi - et ce n'est pas incompatible, loin s'en faut - une politique volontariste de repeuplement du bourg.



### Site classé et site inscrit

Deux catégories de sites, relatives à la protection de monuments naturels, ou historiques, ou pittoresques s'appliquent : le site classé ou le site inscrit. Il y a 15 sites classés en Creuse, et 26 sites inscrits. Le site classé est une protection forte qui correspond à la volonté du strict maintien en l'état du site désigné, ce qui n'exclut ni la gestion ni la valorisation. Le site inscrit constitue une garantie minimale de protection en soumettant tout changement du site à déclaration préalable. Pour plus d'informations sur les sites inscrits ou classés de la Creuse et de la région Nouvelle-Aquitaine, voir le site de la DREAL : [www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr), rubrique aménagement, construction, habitat, sites et paysages.



### Les finances communales à mi-mandat

L'équipe municipale actuelle est en place depuis le 29 mars 2014, soit trois ans effectués pour un mandat de six ans. Nous allons essayer de faire un point sur les finances communales.

Tout d'abord le budget principal de la commune. Au 1er janvier 2014, le "compte en banque" de la commune avait un solde positif 224 908 €. Au 1er janvier 2017, le "compte en banque" de la commune a un solde positif de 270 557 €.

Durant cette période, outre le fonc-

tionnement au quotidien de la commune, nous avons réalisé des investissements dans les bâtiments communaux (30 000 € pour l'achat du Cadran solaire, de la Charronnerie, et des biens sans maître, et 165 482 € de travaux sur tous les bâtiments), dans la voirie (99 121 € dans le glissement de terrain de la route communale de Boussac entièrement pris en charge par l'assurance, 1 930 € d'enrobé, 19 762 € pour la piste Bourg-Fusinat, et 14 162 € pour la réfection de voies à Neuvialle, au Bourg, à Favareillas, et à la

Seauve). En face de ces dépenses, nous avons obtenu des subventions à hauteur de 49% pour les travaux sur les bâtiments, et à hauteur de 10% pour la voirie (sans compter la VC3 à Boussac).

Concernant le budget eau, celui-ci présentait un solde positif de 71 274€ au 1er janvier 2014, et de 92 214 € début 2017. Mais les dépenses devraient surtout avoir lieu en 2017 avec le raccordement des villages de l'Arbre au Mont et de Lagathe au réseau communal.



## Les employés communaux

Vue depuis le secrétariat de mairie

**M**iterrand était élu depuis à peine un an, elle arrivait à Saint Martin-Château. Le téléphone mobile en était à ses balbutiements en France, il commençait son nouveau travail. La France abandonne le franc pour l'euro, il embauche à Saint Martin-Château. La canicule vient de frapper la France, elle fait ses premiers pas sur la commune. Dans cette double page centrale, vous pourrez découvrir en quoi consiste le travail quotidien de celles et ceux qui mettent toute leur énergie pour vous rendre la vie plus facile, à vous habitants, et pour nous accompagner dans l'accomplissement de notre mandat, nous élus. Sans eux la commune ne pourrait pas être aussi dynamique, réactive, et accueillante. Grâce à eux, la vie d'une commune semble assez simple. Merci à Nicole, Eric, Jean-Jacques, et Delphine.

### Nicole Giraud

“Je travaille à la mairie de Saint Martin-Château depuis des années, mais aussi dans une autre commune, Thauron.

Au niveau du travail du secrétariat de mairie, la mairie est un service public de proximité ; donc dans ce cadre là, on accueille des gens, on les renseigne sur des compétences qui sont traditionnelles et d'autres plus anciennes peut être. L'état civil (c'est-à-dire enregistrer les décès, les naissances, préparer les dossiers de mariages même si c'est le maire qui célèbre les mariages, savoir dire au gens ce qu'il faut pour un dossier, de mariage par exemple), ensuite tout ce qui touche aux décès (inhumations, cimetière, gestion du cimetière), l'urbanisme (c.a.d. quand les gens veulent faire des travaux, construire une maison, rénover des bâtiments, il y a un dossier administratif à faire qui se fait au niveau de la mairie). Les gens viennent le plus pour ces choses là.

On s'occupe aussi des élections bien sûr : préparer les listes électorales; les gens s'inscrivent en mairie, on reçoit les radiations, on fait la mise à jour des listes et on prépare les scrutins, on organise tout ce qu'il y a

à préparer pour le jour du vote.

Après, ce n'est pas ce qui prend le plus de temps au niveau du travail dans une petite commune, il y a toute une gestion administrative et de collaboration avec les élus. Travailler avec eux des dossiers par rapport aux objectifs des élus, cela peut être plus ou moins importants suivant les élus, les conseils municipaux. Préparer les dossiers pour que les décisions soient prises et en amont quand il y a des travaux rechercher des financements, et faire que tout ça se réalise dans la légalité.

La principale activité, c'est quand même au niveau quotidien tout ce qui est comptabilité, gestion du personnel ; on fait les payes des agents, on gère leurs carrières.

Bien sûr je travaille en lien avec les autres employés communaux, on n'est pas nombreux mais il faut que tout soit fait en concordance ; on est le lien aussi entre les élus et les agents qui sont sur le terrain par exemple, savoir ce qu'ils ont à faire et là où ils doivent intervenir parce qu'ils ne se rencontrent pas tout le temps.

Depuis trente ans beaucoup de choses ont changé ; l'outil de travail, l'informatisation qui a été un grand

pas (quand on faisait plein de choses à la main en double ou triple exemplaire), l'informatique est un outil très appréciable.

Aussi les relations entre la mairie et les institutions dont la mairie dépend (les services de l'Etat, le département, etc...), c'est vrai que les relations ont changé ; il y avait plus une tutelle des services de l'Etat alors du coup ce qui aurait pu être un bien en autonomie de la commune peut avoir un revers en disant qu'on est un peu isolé et ne plus avoir une sécurisation d'information et tout ça parce que les domaines sont tellement divers qu'on ne peut pas connaître tout. En fait cette relation nous permettait d'approfondir certains domaines en fonction des services que l'on contactait.

Voilà. Je suis arrivée à Saint Martin complètement par hasard, un coup de chance pour moi même après des années ; je cherchais du boulot et il s'est trouvé que Saint Martin à l'époque recherchait quelqu'un en remplacement du Monsieur qui était en poste et partait au service militaire ; c'était un remplacement pour au plus un an, et je suis toujours là... avec mon quatrième maire (dont un très peu de temps, et un autre très longtemps).“

### Delphine

“Je travaille à la commune de Saint Martin-Château depuis treize ans, au secrétariat.

Mon travail est varié, il consiste à accueillir le public, à réaliser diverses tâches administratives (rédaction de courriers, prises de rendez-vous, suivi des dossiers, ...). Je m'occupe en particulier de la gestion de la comptabilité, de la facturation d'eau, de la gestion électorale, de l'état civil, de l'urbanisme, du suivi des locations des gîtes communaux, des dossiers d'exploitations forestières.

### Eric et Jean-Jacques

**Eric** : Qu'est ce qu'on fait pour la commune ?...

**Jean-Jacques** : On fait c'qu'on peut... et ce qu'on sait faire... C'est vrai qu'on a un emploi polyvalent peut être par rapport à d'autres communes où ils ne font que de l'entretien de voirie et du réseau d'eau. On va dire qu'on touche un peu à tout, mais un peu seulement, on n'est pas professionnel en tout, on ne peut pas de toute façon.

**Eric** : On s'occupe de l'eau, des compteurs d'eau, de la tondeuse, du cimetière, de la maçonnerie

**Jean-Jacques** : Oui, mais petits travaux de maçonnerie seulement !

**Eric** : Tous les petits travaux, des petits travaux de peinture

A deux reprises, j'ai participé au recensement de la population en tant qu'agent recenseur, me permettant de situer les villages, d'être en contact avec les habitants, ce qui m'a beaucoup apporté pour mon travail quotidien.

Je gère également l'agence postale communale depuis douze ans, suite au départ à la retraite de Yvette Picouré. L'agence postale communale est ouverte les matins du mardi au vendredi et propose divers services comme la vente de timbres, d'enveloppes et des emballages colissimos, l'affranchissement de courriers et

**Jean-Jacques** : C'est sur aussi que si il y a du bois à toucher, on peut ... du plancher on peut...

**Eric** : On s'occupe aussi de toute la surveillance et des réparations du réseau d'eau, de l'épaveuse, tout ce qui est fauchage de route, et aussi du petit fauchage avec la tondeuse, de l'entretien du cimetière

**Jean-Jacques** : Ah le cimetière ! oui, ça occupe ça le cimetière !

**Eric** : Le déneigement aussi, des routes communales et départementales, et puis un peu de goudronnage, de point à temps, que nous faisons aussi, des saignées (rires), enfin plus ou moins, on ne peut pas dire régulièrement, mais quand même

**Jean-Jacques** : Et puis après, tout ce qu'il y a à faire, pas évident dans une commune, par exemple un arbre qui gêne sur une ligne... ce qui prend

colis mais également des services financiers puisqu'il est possible de faire des retraits et des versements d'espèces ainsi que des remises de chèques.

Enfin, une fois par semaine, je m'occupe du ménage des bâtiments communaux (secrétariat, salle communale, salle du conseil).

Parallèlement à mon travail à Saint Martin-Château, je suis employée à la commune de Saint Julien-le-Petit, en Haute-Vienne, où je m'occupe de l'agence postale communale, des gîtes communaux, et de l'aire d'accueil des camping-cars.“

c'est vrai le plus de temps maintenant c'est ce qu'on fait dans les bâtiments. C'est vaste notre travail dans les bâtiments, à peu près tout sauf l'électricité que l'on ne fait pas.

**Eric** : Il va y avoir aussi les captages d'eau à clôturer à l'avenir, et après tout ce qui est petit entretien,

**Jean-Jacques** : Ca fait une multitude de petits trucs, ça peut occuper, ça c'est sûr

**Eric** : Oui, tout ce qui est entretien, puis si il y a un arbre de tombé, des bricoles tout ça, pousser les branches sur les routes, ... Et sans doute plein de choses qu'on oublie...

**Jean-Jacques** : Moi je suis là depuis 2002

**Eric** : Moi ça fait un peu plus de vingt ans, depuis janvier 1993, le vieux de la boutique

## La nouvelle communauté de communes

La nouvelle Communauté de communes issue de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la CIATE (Communauté Intercommunale d'Aménagement du Territoire Creuse Thaurion Gartempe) et de la CCBRV (Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière) a du mal à prendre son envol. La première réunion du conseil communautaire, mercredi 25 janvier 2017 à Pontarion, a désigné un président après trois tours de scrutins et cinq heures de réunions. Cinq jours plus tard, le président élu (Jean-Pierre Jouhaud) avait présenté sa démission au préfet, et de son côté son concurrent au poste de président (Sylvain Gaudy) avait porté plainte pour irrégularité du scrutin (les bulletins blancs ont été comptés comme des suffrages exprimés alors qu'ils n'auraient pas dû).

L'audience du Tribunal Administratif a eu lieu le 9 mars, et le jugement a été rendu le 13 mars 2017. Le tribunal a prononcé l'annulation de l'élection de Jean-Pierre Jouhaud, et a proclamé l'élection de Sylvain Gaudy en tant que président de la Communauté

de Communes. Dans les arguments de Jean-Pierre Jouhaud, auprès du Tribunal, figurait ceci : « il n'est pas possible de proclamer élu M. Gaudy au poste de président de la Communauté de communes dès lors que la réunion du conseil communautaire aurait dû être reportée, faute pour la commune de Saint Martin-Château d'avoir finalisé l'élection de ses représentants, que l'élection a été viciée dans la mesure où des propagandes électorales ont eu lieu avant et pendant le scrutin ». Chacun appréciera ces propos...

La seconde réunion a eu lieu jeudi 23 mars 2017, sous la présidence donc de Sylvain Gaudy. Les vice-présidents et les membres du bureau ont été élus. Lors de cette réunion, est apparue une des conséquences de la fusion des communautés de communes : nous sommes passés de la politique locale à de la politique politique. Les débats (quand ils ont lieu, à 68 représentants cela est plus compliqué) sont maintenant toujours sous-tendus par l'appartenance ou non à tel clan politique. La commu-

nauté de communes, donc nous les habitants, y avons sans doute beaucoup perdu...

### Organigramme de la Communauté de communes :

Président : Sylvain Gaudy, Saint Pierre-Chérignat ;

Vice-présidente en charge de la fiscalité, des finances, et des travaux : Martine Laporte, Vidaillat ;

Vice-président en charge des ressources humaines : Jean-Pierre Duguay, Mansat-la-Courrière ;

Vice-président en charge de la gestion des déchets et de l'économie circulaire : Patrick Aubert, Fransèches ;

Vice-président en charge du développement économique, du numérique et du tourisme : Jean-Claude Trunde, Moutier d'Ahun ;

Vice-présidente en charge de l'habitat, de l'urbanisme, et du PLUi : Marinette Jouannetaud, Bourgneuf ;

Vice-présidente en charge de la culture, de la vie associative, et du patrimoine culturel : Lilianne Springer, Bosmoreau les mines ;

Vice-président en charge des services à la personne : Jean-Yves Grenouillet, Saint Hilaire-le-Château ;

Vice-président en charge de l'environnement, de la forêt, et des milieux aquatiques : Daniel Chausade, Montboucher ;

Vice-président en charge de l'eau potable et de l'assainissement : Joel Lainé, Saint Hilaire-la-Plaine.



Jean-Pierre Jouhaud et Sylvain Gaudy

## Sivom

Depuis un arrêté préfectoral du 30 décembre 2016 (suivant une décision du conseil syndical du 19 octobre 2016), le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) a été dissous. Le SIVOM exerçait plusieurs compétences pour notre commune.

La compétence "ordures ménagères" a été reprise par la nouvelle Communauté de communes conformément à loi NOTRe, et les agents "ordures ménagères" du SIVOM ont tous été repris par la comcom. Pour vous, usagers, aucun changement à prévoir.

La compétence "SPANC" (Service Public d'Assainissement Non Collectif) va sans doute être reprise par la Communauté de communes, si le conseil communautaire le décide. En attendant, nous nous sommes regroupés avec 17 autres communes pour mutualiser l'emploi de la salariée "SPANC". Celle-ci continuera son travail de conseil et de contrôle comme avant.

La compétence "voirie" du SIVOM a été dissoute. Les agents "voirie" ont été réembauchés par certaines des communes membres du SIVOM. Pour la commune, l'arrêt de ce trans-

fert de compétence signifie que nous pouvons désormais faire réaliser des travaux de voirie par l'entreprise de notre choix. Nous regrettons néanmoins qu'un service mutualisé à petite échelle disparaisse du fait de sa mauvaise gestion.

Le SIVOM doit achever sa dissolution d'ici le 30 juin 2017. Pour que celle-ci soit effective, il faut que l'actif et le passif soient répartis entre les 27 communes membres. Un cabinet d'expertise doit proposer une clé de répartition. En espérant que l'addition ne soit pas trop salée....

## De nouveaux aubergistes à l'Auberge de la Cascade

### Caroline Verhille en Limousin depuis 9 ans

"Ayant quitté le cursus scolaire jeune, j'ai eu l'opportunité de pouvoir connaître et m'immerger rapidement dans le monde du travail. J'ai eu ainsi l'occasion de travailler dans plusieurs domaines. Tout d'abord, en tant qu'aide à la personne, Ensuite dans le secteur de la restauration, j'ai travaillé avec ma maman au restaurant Le Puy du coucou, situé sur la commune de Royère-de-Vassivière en tant que serveuse et commis de cuisine. J'ai travaillé ensuite au restaurant-bar-boutique L'ATELIER. J'assurais la fonction de cuisinière tout en travaillant au sein d'une équipe. Ces deux expériences de restauration m'ont permis d'exercer dans un domaine qui me tient particulièrement à cœur et d'élargir mes connaissances."

### Florent Birot en limousin depuis 10 ans.

"Dans la restauration depuis de nombreuses années j'ai pu pratiquer dans divers types de services (bistrot, bar, restaurant, brasserie, bar de nuit,...) et ainsi approfondir mes expériences, J'ai travaillé pendant une dizaine



BAR - RESTAURANT - CUISINE DE TERROIR - PRODUITS LOCAUX

d'années sur Paris puis en Creuse à L'ATELIER en tant que barman, et ainsi qu'au Puy du Coucou où j'ai pu exercer la fonction de serveur."

"Nous sommes très heureux aujourd'hui de savoir que nous allons pouvoir nous épanouir professionnellement et personnellement dans une

région que nous affectionnons particulièrement et dans un très joli cadre ; une cuisine faite maison, gourmande avec des produits de la région vous sera proposée."

L'ouverture de l'auberge est prévue fin mai - début juin 2017.



(...) La volonté de transparence s'affiche aussi par un nouveau bulletin municipal trimestriel.

La richesse du contenu des « Echos de Saint-Martin » et sa forme soignée sont étonnantes. La plus belle rubrique est celle qui raconte l'histoire des villages de la commune à travers leurs habitants.

À l'heure des fusions, de l'étirement tous azimuts du maillage territorial, Saint-Martin-Château met les pieds dans le plat : ces petites communautés humaines existent depuis plusieurs siècles et peuvent maîtriser leur destin si elles parviennent à y intéresser leurs habitants.

La Montagne - mardi 21 mars 2017

## Numérisation des archives communales

Depuis début 2017, il est possible de consulter les procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Saint Martin-Château de 1839 à 1960 (plus de 1000 pages), ainsi que les procès-verbaux de délimitation de la commune de 1827. Pour cela il faut vous rendre sur le site des Archives départementales de la Creuse ([www.archives.creuse.fr](http://www.archives.creuse.fr)), onglet "rechercher" et cliquer sur "patrimoine".

Un vrai trésor à découvrir...

## Le départ de la cabine téléphonique



## Les travaux à l'auberge

Depuis le choix des entreprises le 18 octobre 2016 suite au marché public, les travaux ont commencé dès le début du mois de novembre 2016.

La SAS Faure (Saint Dizier-Leyrenne), qui a obtenu le "lot maçonnerie" et le "lot carrelage" a monté un mur dans le préau dans le jardin pour en faire un futur silo, et a enduit l'intérieur du silo et de la chaufferie. Dans l'auberge, la SAS Faure a pioché puis enduit le mur en face du bar, idem pour le mur de la seconde salle de restaurant. Enfin, ils ont monté une nouvelle cloison entre les wc et la cuisine, et carrelé ces deux espaces.

La SARL Arnaud d'Eymoutiers ("lot peinture") a peint les wc et le couloir entre le bar et le restaurant, ils ont enduit et peint l'ancienne cuisine privée du rdc, et ils ont peint tous les volets du rdc (les volets de l'étage

seront peints ultérieurement par les employés communaux). Et dans le cadre du financement TEPCV (Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte), la SARL Arnaud a isolé en sous toiture et habillé en plaocplâtre toute la sous toiture.

L'entreprise Naucodie (Le Monteil au Vicomte) a changé toutes les fenêtres de l'étage (dans le cadre du financement TEPCV du Parc Naturel Régional), ainsi que les fenêtres et portes du rdc ; ils ont également agrandi les passages de portes et mis de nouvelles portes coupe-feu dans le couloir entre le bar et la salle de restaurant. L'entreprise Naucodie a également installé une porte coupe-feu dans le local de la chaufferie.

La SARL Cdispo (Saint Pardoux-Morterolles) a installé une nouvelle chaudière à granulés et plaquettes, et révisé toute l'installation de chauff-

fage de l'auberge. Ils ont également équipé les wc aux normes handicapés.

La SARL Loïc Virondeau (Faux-Mazuras) s'occupe de mettre aux normes l'électricité existante, et du raccordement électrique de la nouvelle chaufferie.

La SARL Gérard Morel (Royère de Vassivière) a fait des tranchées entre l'auberge et la chaufferie pour passer les tuyaux, et doit faire une terrasse côté route, une terrasse dans le jardin, un terrain de boules, ainsi qu'un cheminement entre l'auberge et le parking.

Enfin, Éric et Jean-Jacques ont réalisé l'intérieur du silo et de la chaufferie, et préparé la cheminée pour accueillir un nouveau poêle à buche.

La fin des travaux est prévue pour le 30 avril 2017.



## L'atelier mémoire à Saint Martin-Château

André Sainte Martine, notre remueméninge, continue à solliciter nos mémoires un peu paresseuses et la bonne humeur est toujours au rendez-vous. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues. Les prochaines séances sont prévues le 26 avril, le 10 mai, et le 14 juin 2017 à 14h à la salle communale.

## Des élections à venir...

De nombreux week-end électoraux s'annoncent pour le second trimestre 2017. L'élection présidentielle aura lieu le dimanche 23 avril 2017 (premier tour) et le dimanche 7 mai 2017 (second tour). Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017. Si vous souhaitez tenir

le bureau de vote (en compagnie d'un élu), nous serions ravis de vous accueillir à nos côtés. Pour l'élection présidentielle, le bureau de vote est ouvert de 8h à 19h, et pour les législatives de 8h à 18h.

Pour le cas où vous seriez intéressé, contactez le secrétariat de mairie dès que possible.

## DÉCÉS

Renée Darfeuille, Le Mas Faure, décédée le 2 janvier 2017

## Des produits de la ferme de Saint Martin-Château

Plusieurs paysans de la commune proposent des produits de la ferme, en vente directe ou sur les marchés.

**Guillaume Betton** (Favareillas) propose depuis une dizaine d'années de l'agneau limousin, en caissette, sur commande et livré à domicile. Guillaume propose également des merguez. - Guillaume Betton : 06 30 67 08 73

**Camille Dècle et Jean-Baptiste Pa-reyt** (Le verger routard, le Massoubrot) proposent des confitures, des petits fruits, du coulis, du sirop, et du jus de pomme, soit à la ferme, soit sur le marché de Peyrat le Château tous les samedis matin de mai à octobre. - Le verger routard : 06 20 22 66 96 - camilledecle@gmail.com

**Stéphane Monboisse** (la Cour) vend ses agneaux au sein d'un collectif de

producteurs à Limoges, au magasin La petite ferme. - La Petite Ferme - Le Bas Faure - 87110 Le Vigen - 05 55 30 29 33

**Chantale et Christian de Plasse** (le Massoubrot) continuent à proposer le miel toutes fleurs des abeilles du Massoubrot - 05 55 64 73 87



## Saint Martin-Château vu à la télé

Pour ses 30 ans, Télé Mille-vaches, la télévision associative du Plateau de Millevaches, a réussi à numériser et mettre en ligne l'intégralité de ses archives vidéo.

22 tournages ont été réalisés sur la commune depuis les débuts de cette télévision locale:

La diversification de l'agriculture, mai 1988  
Pierres sculptées, avril 1990  
PNR : cris et chuchotements, mai 1990  
Graffiti, septembre 1993  
Le débat, avril 1994  
Vassivière, l'été en pente douce, septembre 1997  
Des jeunes qui ne broncent pas idiots, septembre 1999

Brèves, janvier 2000  
Magie, juillet 2001  
Musique, juillet 2001  
Musique, juillet 2001  
Le pré aux sculptures, juillet 2001  
Le Groupement Syndical Forestier de Saint Martin-Château, juillet 2001  
L'agriculture

Brèves, décembre 2002  
Vassivière, l'été en pente douce, mai 2006  
Le marathon des 25 églises, mai 2009  
Rencontres au collège associatif de Saint Martin-Château, juin 2012

Retour sur archives : en 2001, le Groupement Syndical Forestier (GSF) de Saint Martin-Château, mai 2013  
Fusillés pour l'exemple, janvier 2014

paysanne, juillet 2001  
Gros plan sur Saint Martin-Château, juillet 2001  
Balade à Saint Martin-Château, juillet 2001

Toutes ces vidéos sont toutes visibles en ligne gratuitement : [www.telemillevaches.net](http://www.telemillevaches.net)



## Le Noël des enfants et des aînés de notre commune

Samedi 10 décembre 2017, la salle communale, transformée en théâtre, avait un peu de mal à contenir les nombreuses personnes présentes à ce rendez-vous traditionnel et festif : la remise des colis de Noël aux anciens et la remise de livres aux plus jeunes.

Moment de rencontre entre petits et grands, entre nos anciens qui vivent dans des villages éloignés les uns des autres et n'ont pas souvent l'occasion de se retrouver tous ensemble pour papoter et évoquer des souvenirs d'autrefois. Moment d'accueil des nouveaux habitants de la commune. Moment de convivialité tout en dégustant quelques pâtisseries et en trinquant.

Les personnes ne pouvant se déplacer ont été conduites par les uns et les autres et ont pu participer à la fête. Nous pouvons, bien sûr, porter le colis de Noël à chacun et nous le

faisons volontiers quand cela nous est demandé, mais cette rencontre entre tous nous paraît tellement plus agréable que nous aimerions y croiser plus de personnes encore !

Et... Moment de magie avec "Chiffons sous la pluie", spectacle ombres et lumière présenté par la Compagnie Amarante.

L'histoire : Un petit garçon a oublié sa poupée sur un banc. Cette poupée de chiffons décide de partir à la découverte du monde. À l'aide d'un parapluie, elle s'envole vers la forêt, danse, grimpe aux arbres, traverse les saisons. La mise en scène : La poupée évolue sur différents tableaux qui se succèdent à l'écran, parfois en pleine lumière dans des vêtements colorés, parfois en ombres chinoises, contraste du gris et du noir sur fond bleuté. C'est un spectacle muet. Les acteurs : Une seule actrice sur la scène, Colinda Ferraud. Tout au long

du spectacle, elle mime la quête de la poupée. C'est aussi elle qui a écrit l'histoire et qui l'a mise en scène. Mais on sent en permanence le travail d'une équipe que l'on ne voit pas : Ilya Green qui a fait les très beaux dessins, les musiciens compositeurs, les responsables techniques chargés de la lumière et des ombres et du déroulement des différents tableaux.

À la fin du spectacle, moment magique pour les enfants : ils sont invités à venir sur scène et à devenir acteurs. D'abord un peu timides, quatre petites spectatrices, Lotte, Salomé, Leila, Suzanne envahissent la scène, se transforment en ombres remuantes sur l'écran et profitent pleinement du rôle qui leur est offert.

... Et surprise... les albums, offerts par le Père Noël aux enfants cette année, ont été illustrés par... Ilya Green ! Et dédiés à chacun ! Il est fort ce Père Noël !



## Vous cherchez à faire vous-même votre bois de chauffage ?

La commune dispose de quelques parcelles de bois, principalement du taillis. Si vous cherchez à faire vous-même votre bois de chauffage, nous pouvons vous indiquer des parcelles communales où cela est possible. Ensemble, nous déterminerons, suivant les parcelles, s'il s'agira juste de nettoyage au sol, ou d'abattage (les arbres à abattre seront choisis ensemble). Pour toute demande, contactez la mairie.

